



AFK Formations

Convention de formation professionnelle

AFK Formations – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d’activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg – organise la formation de Audrey MARIN et Pauline KLEIN intitulée « Approfondissement stagiaires Ortholact’ ».

Information pratiques :

Dates : 6 et 7 mars 2025

Horaires : 9h – 13h / 14h – 18h

Nombre d’heures au total : 16 heures

Public concerné : Orthophonistes ayant participé à la formation Ortholact’

Lieu de formation : GRAND HOTEL, STRASBOURG

Tarifs : 480 Euros pour les libéraux / 580 Euros pour les salariés

Attention :

- Pas de financement FIFPL ni DPC
- Les repas ne sont pas compris

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir et actualiser les connaissances dans l’allaitement maternel des nourrissons de 4 à 12 mois.
- Connaître les dernières recommandations pour l’introduction des solides et dans la prévention des risques d’allergies alimentaires
- Accompagner la diversification alimentaire chez le bébé allaité tout en préservant l’alimentation lactée.
- Accompagner la diversification alimentaire et le développement de l’oralité de l’enfant en tenant compte des options choisies par les parents.
- Connaître les différentes pratiques de diversification alimentaires, leurs impacts sur le développement maxillo-facial, le développement global de l’oralité, les contraintes sociétales et culturelles et ce qu’en disent les institutions.
- Découvrir le matériel orthophonique permettant d’accompagner la diversification alimentaire, qu’elle soit dite “classique” ou en D.M.E.
- Allaitement, handicap et diversification alimentaire : Accompagner la diversification alimentaire d’un enfant porteur du syndrome de Down
- Cas cliniques autour des patients porteur de handicap

Objectifs opérationnels :

- Accompagner les familles allaitantes dans l’aboutissement de leur projet de diversification de l’alimentation en accord avec les recommandations de l’OMS
- Informer les parents allaitants des dernières données sur l’intégrations sans risques des différentes familles d’aliments

- Proposer du matériel adapté à l'élaboration du projet thérapeutique accompagnant l'intégration de solides
- Elaborer un projet thérapeutique, avec le matériel adapté, en adéquation avec le diagnostic orthophonique
- Adapter sa prise en soin dans le cadre d'un enfant allaité et porteur de handicap

Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé)

- Méthode expositive
- Méthode démonstrative
- Méthodes actives

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de connaissances pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction

Accessibilité :

En présentiel, toutes les formations ont lieu dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes les situations de handicap ou besoin d'adaptation de la formation, merci de nous contacter le plus en amont possible (1 mois) pour étudier la faisabilité et les adaptations possibles de la formation : logistique, technique, pédagogie et animation de la formation.

Entre les soussignés :

AFK Formations Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg

Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROT
dénommé l'organisme de formation

ET

Prénom :

Nom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Numéro ADELI :

Employeur et adresse de l'employeur si salarié pris en charge :
.....

Dénommé le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Modalités et délais d'accès :

Possibilité de s'inscrire jusqu'à la veille du début de formation, soit le 5 mars 2025.

Pour les libéraux, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un acompte de 200 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530

OTTROTT ou par virement IBAN FR76 1027 8012 7000 0210 5980 122 Bic CMCIFR2A). Le solde devra être réglé au plus tard 7 jours avant le début de la formation. Votre attestation de présence et de règlement vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

Pour les salariés pris en charge par l'employeur, la convention devra être établie et signée par votre employeur EN DOUBLE EXEMPLAIRE. Le règlement devra parvenir à l'organisme de formation dans le mois suivant la session par virement bancaire ou par chèque. Votre attestation de présence vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

En cas d'arrêt anticipé de la formation du fait de l'organisme de formation ou du formateur, le prix du stage sera remboursé au stagiaire selon le prorata temporis. Aucun autre frais lié à cette interruption ne sera pris en charge par AFK Formations.

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 30 jours avant le début du stage donnera lieu à un remboursement (déduit d'une somme forfaitaire de 200 €, correspondant à l'acompte, pour frais de dossier).

Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédant le début du stage, le prix du stage restera acquis à AFK Formations, sauf cas de force majeure justifiable.

Tout désistement en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement du prix du stage. Le stagiaire en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

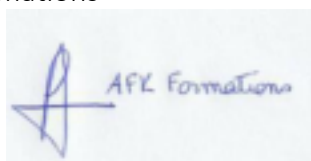
De manière générale, en cas de problème ou de réclamation merci de me contacter par mail (aureliaforestierikeller@gmail.com), nous chercherons des solutions dans la mesure du possible.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

A, le

AFK Formations

A blue ink signature on a light blue background. The signature consists of a stylized, abstract symbol followed by the text "AFK Formations" written in a cursive hand.

Le stagiaire

L'employeur (pour les salariés pris en charge)